

**Fourniture de vêtements de travail, chaussures de sécurité et E.P.I**

**Identification de l'organisme qui passe le marché :** Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès  
BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

**Personne responsable du marché :** Monsieur le MAIRE.

**Objet :** Fourniture de vêtements de travail, de cuisine, les chaussures de sécurité et les équipements de protection individuelle (E.P.I.) pour les besoins du personnel de la Ville de Maromme au titre des années 2016, 2017 et 2018.

**Mode de passation : Marché de fournitures et services**

Procédure adaptée suivant articles 28 du CMP,

Marché à bons de commande en référence à l'article 77 du CMP

**Mode de dévolution :** Décomposition en 7 lots distincts énoncés dans le tableau ci-dessous susceptibles de varier dans les limites suivantes :

LOTS	Minimum annuel H.T.	Maximum annuel H.T.
Lot n°1 : Vêtements haute visibilité	3 900 €	6 200€
Lot n°2 : Vêtements de travail	1 400 €	2 200 €
Lot n°3 : Vêtements de cuisine, entretien, crèches	4 000 €	6 300 €
Lot n°4 : Vêtements sportifs	900 €	1 500 €
Lot n° 5 : Chaussures de sécurité	1 200 €	2 000 €
Lot n° 6 : Bottes et chaussures alimentaires	2 200 €	3 600 €
Lot n° 7 : E.P.I.	2 000 €	3 200 €

Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots.

**Variante :** les variantes ne sont pas autorisées.

**Les prix** sont réputés fermes et définitifs pour la première année et révisibles les trois années suivantes, à la date anniversaire du présent marché suivant notification sont fermes, définitifs, non révisibles et non actualisables.

Révision des prix

Les prix peuvent varier entre 3% et 5% d'augmentation pendant toute la durée du marché en fonction du bordereau de prix figurant à l'acte d'engagement sans toutefois pouvoir excéder 2 % par an après la première année par rapport aux prix révisés de la période précédente.

**Validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

**Modification de détail au dossier de consultation :** La Ville de Maromme se réserve le droit d'apporter au plus tard 5 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

### **Date limite de remise des offres**

#### ➤ **Le 17 novembre 2015 à 16 h en Mairie sur documents papier**

**Modalités de remise des offres :** Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante :

**NE PAS OUVRIR**, Offre pour : " *Fourniture de vêtements de travail, chaussures de sécurité et E.P.I*  
*LOT N° ....* "

Et portant l'adresse suivante : Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME.  
Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

#### ➤ **Le 17 novembre 2015 à 16 h sur le site de l'ADM 76 en format dématérialisé :** <https://marchespublics.adm76.com> (La copie de sauvegarde est fortement conseillée)

### **OBTENTION ET REMISE DU D.C.E.**

**Lieu de retrait des dossiers :** Mairie de MAROMME, Secrétariat Général - Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex. Tel. 02 32 82 22 00

Les pièces du marché peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises ou être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme [www.ville-maromme.fr](http://www.ville-maromme.fr) ou sur le site de l'ADM 76 <https://marchespublics.adm76.com>

### **PIECES JUSTIFICATIVES A PRODUIRE :**

**NB : Le candidat peut se référer aux imprimés DC1, DC2, DC6, NOTI 2 téléchargeables gratuitement.**

#### **Documents contractuels :**

- L'attestation sur l'honneur.
- Attestations URSSAF
- Extrait K.bis
- Attestation d'assurance en cours de validité.
- L'Acte d'Engagement entièrement complété, paraphé et signé.
- Le C.C.P., paraphé, signé.
- Un mémoire technique complet et détaillé (fiches techniques de chacun des articles rédigées en français, mode et procédure d'exécution de la prestation, moyens humains et matériels dédiés à la réalisation de la prestation, démarches environnementales)
- Nuancier tissus et couleurs (sauf pour le lot n°7)

#### **Autres documents demandés :**

- Un R.I.B ou R.I.P.
- Un dossier de références relatives à la capacité professionnelle :
  - Une déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années (sauf pour les entreprises nouvellement créées).
  - Une déclaration indiquant, les matériel et équipements techniques dont le candidat dispose.
  - Une liste de références des prestations, durée similaire, récente, chiffrée et datée des 3 dernières années (sauf pour les entreprises nouvellement créées).

## **JUGEMENT DES OFFRES :**

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles 53 à 55 du Code des Marchés Publics. Le critère de choix retenu sera l'offre économiquement la plus avantageuse.

### **Principe de l'analyse :**

Le jugement des offres se fera en deux phases suivant la méthode énoncée ci-dessous :

Première phase : Sélection de trois candidats maximum par lot.

Deuxième phase : Les trois candidats sélectionnés devront remettre des échantillons dont la liste leur sera communiquée (suivant l'article 11 paragraphe "Echantillons" du présent CCP). Ces échantillons seront analysés.

La commission classera les offres en fonction des résultats obtenus (et retiendra l'offre présentant le meilleur résultat).

**Le critère de choix retenu sera l'offre «économiquement la plus avantageuse».**

### **1<sup>ère</sup> PHASE DE L'ANALYSE : SELECTION DE TROIS CANDIDATS**

Sélection de trois candidats par lot sur les critères suivants :

- ❖ **LOT N° 1 : VETEMENTS HAUTE VISIBILITE**
  - ✓ Prix : 60 %
  - ✓ Valeur technique : 20 %
    - Analyse de la Haute visibilité en relation avec la réglementation
    - Analyse de fiches techniques en relation avec le cahier des charges
  - ✓ Délais de livraison et de réassort : 20 %
  
- ❖ **LOTS N° 2, 3 et 4 : VETEMENTS DE TRAVAIL, DE CUISINE ET SPORTIFS**
  - ✓ Prix : 60 %
  - ✓ Valeur technique : 20 %
    - Analyse technique en relation avec la réglementation
    - Analyse de fiches techniques en relation avec le cahier des charges
  - ✓ Délais de livraison et de réassort : 20 %
  
- ❖ **LOTS N° 5 et 6 : CHAUSSURES DE SECURITES, BOTTES ET CHAUSSURES ALIMENTAIRES**
  - ✓ Prix : 60 %
  - ✓ Valeur technique : 20 %
    - Analyse technique en relation avec la réglementation
    - Analyse de fiches techniques en relation avec le cahier des charges
  - ✓ Délais de livraison et de réassort : 20 %
  
- ❖ **LOT N° 7 : E.P.I.**
  - ✓ Prix : 60 %
  - ✓ Valeur technique : 20 %
    - Analyse technique en relation avec la réglementation
    - Analyse de fiches techniques en relation avec le cahier des charges
  - ✓ Délais de livraison et de réassort : 20 %

## 2<sup>ème</sup> PHASE DE L'ANALYSE

(concerne uniquement les trois candidats sélectionnés par lot à l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase)

- ❖ **LOT N° 1 : VETEMENTS HAUTE VISIBILITE** (Analyse des échantillons) :
  - ✓ Vérification de la qualité des tissus en fonction des critères de la première phase d'analyse : 50 %
  - ✓ Présentation générale du vêtement (confort, chaleur, esthétique) : 20 %
  - ✓ Analyse de l'imperméabilité : 20 %
  - ✓ Respect des couleurs souhaitées (visibilité) : 10 %
  
- ❖ **LOTS N° 2, 3 et 4 : VETEMENTS DE TRAVAIL, DE CUISINE ET SPORTIFS** (Analyse des échantillons) :
  - ✓ Vérification de la qualité des tissus en fonction des critères de la première phase d'analyse : 50 %
  - ✓ Présentation générale du vêtement (coupe, confort, chaleur, esthétique) : 30 %
  - ✓ Caractère innovant et fonctionnel : 20 %
  
- ❖ **LOTS N° 5 et 6 : CHAUSSURES DE SECURITES, BOTTES ET CHAUSSURES ALIMENTAIRES** (Analyse des échantillons) :
  - ✓ confort, souplesse : 30 %
  - ✓ protection (coquille, semelle ...) : 30 %
  - ✓ semelle intérieure (anti transpirant), semelle extérieure : 20 %
  - ✓ imperméabilité, étanchéité : 20 %
  
- ❖ **LOT N° 7 : E.P.I.** (Analyse des échantillons) :
  - ✓ caractère innovant, respect du pictogramme, performances en matière de protection individuelle : 50 %
  - ✓ dextérité, maniabilité, facilité d'utilisation, confort : 40 %
  - ✓ conditionnement : 10 %

### Elimination des candidats

Lors de l'ouverture de l'enveloppe, les conditions d'élimination seront examinées conformément à l'article 52 du Code des Marchés Publics. Seront éliminés :

- les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des pièces contractuelles mentionnées dûment complétées et signées.
- les candidats n'ayant pas remis l'acte d'engagement entièrement complété et signé (toutes les lignes du bordereau des prix doivent être renseignées).
- les candidats dont les garanties professionnelles et financières par rapport à la prestation du marché sont insuffisantes.
- les candidats qui n'auront pas remis la totalité des échantillons demandés pour la deuxième phase de l'analyse des offres.

### **Renseignements :**

D'ordre administratif : Secrétariat du Pôle Moyens Généraux

Tél. 02 32 82 22 03 Fax. 02 32 82 22 28 Mail : [pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr](mailto:pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr)

D'ordre technique : M. GRESEL, Directeur du pôle Moyens Généraux

Tél. 02 32 82 22 03 Fax : 02 32 82 22 28 Mail : [patrick.gresel@ville-maromme.fr](mailto:patrick.gresel@ville-maromme.fr)

- **Langue utilisée** : Les offres seront entièrement rédigées en langue française.

- **Unité monétaire** : Le marché sera conclu en Euros.

Date d'envoi du présent avis : le 23 octobre 2015